



Hôtel des Collines

## Histoire d'un gîte devenu un hôtel trois étoiles

Si la nouvelle réglementation des hôtels concernant l'accessibilité, les normes incendie, le nouveau classement peut parfois effrayer, ce n'est pas le cas de Yoann Teraha, heureux et jeune propriétaire de l'hôtel des Collines à Cublac. Il vient de transformer ses chambres d'hôtes en un hôtel 3 étoiles qui satisfait désormais à l'ensemble des nouvelles normes en vigueur.

**U**ne pente à 5% dans un couloir extra-large menant à une chambre double en rez de jardin spécialement conçue pour accueillir des personnes handicapées, un hall de réception adapté pour le passage d'un fauteuil roulant, une centrale incendie... le tout situé dans une belle demeure totalement rénovée avec restaurant gastronomique, 7 chambres avec vue sur la vallée de la Vézère et une déco qui donne l'impression d'être dans une maison de vacances. Bienvenue à l'hôtel des Collines de Yoann Teraha à Cublac.

Quand il a repris l'établissement, il y a 5 ans, il appartenait à sa mère qui y avait créé des chambres et tables d'hôtes. Le jeune cuisinier, qui avait déjà son propre restaurant à Saint Pantaléon, depuis l'âge de 20 ans s'est vite rendu compte qu'il fallait le faire évoluer: "Tout avait 30 ans, c'était un peu à l'abandon car ma mère s'en occupait seule, je ne pouvais pas continuer comme ça ! Aujourd'hui, les gens ont besoin de confort, d'espace..." Il a d'abord commencé par relancer le restaurant et créer une activité de traiteur. Deux ans plus tard, accompagné dans ses démarches par la CCI, notamment pour les demandes de subven-

**Une particularité du domaine :  
une aire de camping avec des  
tentes prêtes à camper.**



**Michel Solignac, président  
de l'UMIH**

**A l'horizon 2015, tous les établissements  
Recevant du Public (R.P.) devront être  
rendus accessibles aux personnes han-  
dicapées, y compris les hôtels... où en  
est-on en Corrèze ?**

*25% ont déjà fait des travaux sur les  
normes d'accessibilité : toilettes handi-  
capées, rampes d'accessibilité... Mais  
certains n'ont pas la possibilité de faire  
une chambre en rez-de-chaussée ou  
d'installer un ascenseur car c'est un très  
gros investissement surtout pour les hô-  
tels de petite taille. Des petits aména-  
gements peuvent être réalisés sans  
problème, un ascenseur c'est plus  
compliqué. Mais 25 % c'est déjà pas  
mal !*

*Beaucoup sont à la veille de la retraite  
et se demandent si ça vaut le coup,  
notre rôle est de les encourager dans la  
mesure de leur moyen.*

**Les chambres sont décorées  
avec goût. Ici la chambre pour  
handicapé qui donne sur la pis-  
cine refaite à neuf**

tions, il commençait les travaux de rénovation et de mise aux normes : de la véranda, à la terrasse, en passant par les chambres, la cuisine, la piscine, les extérieurs...

"C'est grâce au restaurant que l'on a réussi à faire tout ça !" explique-t-il "mais ça ne s'est pas fait d'un coup de baguette magique précise-t-il. Entre les normes de classement, les normes incendie et les normes accessibilité, les passages en commissions, les autorisations, les travaux... Cela a été un peu compliqué". Mais pour Yoann Teraha, le jeu en valait la chandelle, puisque dès les premiers jours, les clients ont répondu présents. "C'était le choix qu'il fallait faire ! Aujourd'hui, après avoir presque tout cassé et tout reconstruit, le jeune propriétaire estime le bilan de la première saison très positif. "Sur juillet et août, nous avons fait 87% de taux de remplissage, soit 27% de chiffres d'affaires en plus sur les deux mois d'été par rapport aux chambres d'hôtes. Nous avons aussi très bien travaillé sur le restaurant : entre 30 et 45 couverts tous les soirs, notamment grâce aux clients de l'hôtel".

Ouvert toute l'année, l'établissement emploie 3 personnes et la femme de Yoann fait actuellement un stage de langues à la CCI pour venir renforcer l'équipe à l'accueil l'année prochaine.

Le montant des travaux s'élève à 340 000 euros dont 120 000 euros ont été attribués sur les mises aux normes et l'accessibilité. Sur l'ensemble des travaux, le Conseil Général de la Corrèze et le Conseil Régional du Limousin ont apporté leur contribution à hauteur de 144 000 euros. Le prix d'un peu de bonheur pour le propriétaire et ses clients. "Nous avons valorisé l'établissement et nous avons valorisé notre travail, les gens sont contents et ça nous fait plaisir ! n

**Contact**

**Annie RAMOS,**  
responsable du pôle Hôtellerie-  
Restauration-Tourisme à la CCI

E.mail : [aramos@correze.cci.fr](mailto:aramos@correze.cci.fr)  
Tél. 05 55 18 94 59



**Annie Ramos responsable du pôle  
hôtellerie-restauration à la CCI**

**“ C'est une étape difficile pour la vie  
d'un hôtelier, mais Monsieur Teraha  
nous montre que tout est possible.**

*La difficulté, c'est qu'il faut une harmonie  
entre les normes incendie sécurité (obliga-  
toires depuis novembre 2011), les normes de  
classement (juillet 2012) et les normes acces-  
sibilité (1<sup>er</sup> janvier 2015). Quand il y a un pro-  
jet d'investissement pour des mises aux  
normes, généralement, les entreprises vien-  
nent nous voir à la CCI. On commence par  
leur expliquer la procédure, ensuite on les  
met en relation avec les compétences du dé-  
partement, on regarde leur dossier d'investis-  
sissement et en fonction de la nature des  
travaux, on se prononce sur des dossiers d'ac-  
compagnement financier qui sont alloués par  
le Conseil Général et le Conseil Régional et  
parfois les DCT. Si on prend les normes ac-  
cessibilité, ils peuvent avoir 50% d'aide sur  
leurs investissements au niveau du Conseil  
Régional et 25% au niveau du département.  
C'est quand même intéressant ! Mais il faut  
qu'il viennent nous voir relativement en  
amont et qu'ils déposent les dossiers de de-  
mande de subventions avant de commencer  
leur travaux... Sur les 6 premiers mois de l'an-  
née, 600 000 euros de subvention ont été al-  
loués aux normes accessibilité, incendie  
secours et classement. Certains sont en cours  
de demande, entre 40 et 50% doivent encore  
faire la démarche sur tout le département.  
Ils ne sont pas en retard mais il faut s'y  
mettre d'ores et déjà !*

